



## N'a pas été payé contrairement à ce qui a été convenu

Par **ZEKREV**, le **13/03/2010** à **16:08**

Bonjour,

Voici mon cas. Je suis étudiant, j'ai fais une formation (rémunéré au SMIG par une boite d'interim) dans une entreprise. La boite d'interim nous as informé que nous serions payé le 12 de chaque mois suivant. J'ai fais ma formation dans l'Entreprise, et j'ai refusé un autre contrat à l'issue de la formation (CDD) mais je n'ai pas été payé le 12 du mois suivant pour le temps de formation que j'ai passé (de 3 semaines).

Que dois-je faire s'il vous plaît ?

Merci d'avance,

Cordialement,

ZEKREV.